



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Le 29 octobre 2020**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Arrêt du projet d'IDEX Lyon-Saint-Etienne**

Vendredi 23 octobre dernier, le conseil d'administration de l'Université Jean-Monnet (UJM) de Saint-Étienne a rejeté le projet de statuts de l'Université cible de l'IDEX Lyon-Saint-Étienne. Ces statuts, adoptés par l'ENS de Lyon le 22 octobre dernier, prévoyaient la fusion des universités Claude Bernard (Lyon 1), Jean Moulin (Lyon 3) et Jean-Monnet (Saint-Etienne) dans un nouvel établissement expérimental dont l'Ecole normale supérieure de Lyon aurait été établissement-composante.

Soucieux de l'autonomie des établissements et de la souveraineté de leurs instances dirigeantes, la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le Secrétaire général pour l'investissement ont pris acte des résultats de ce vote dont ils regrettent cependant l'issue négative.

Le projet d'IDEX, labellisé dans le cadre du PIA2 et qui avait donné lieu à la signature d'une convention signée le 29 décembre 2017, était l'aboutissement de plusieurs années de travail et de concertation, entre les acteurs universitaires, socio-économiques et locaux, à Saint-Etienne comme à Lyon. Il avait mobilisé d'importants moyens et toujours bénéficié du soutien à la fois du Ministère et du SGPI, en dépit des difficultés rencontrées, particulièrement grandes ces derniers mois.

Les 28 et 29 novembre 2019, le jury international s'est réuni pour auditionner les porteurs de projet et vérifier le respect des conditions correspondant au jalon à deux ans qui lui avaient été fixées. Le jury a alors considéré que la plupart de ces conditions étaient remplies mais que celles relatives aux statuts de l'université cible restaient encore à vérifier.

Pour cette raison, le Premier ministre a décidé de poursuivre le financement de cette initiative mais a demandé aux porteurs de projet de procéder à l'approbation des statuts en deux étapes :

- à l'automne, pour l'ENS Lyon et l'université de Saint-Etienne,
- avant le 31 décembre pour les universités de Lyon 1 et Lyon 3.

C'est dans ce contexte qu'est intervenu le vote négatif de l'UJM, par 22 voix contre, 11 pour et 1 abstention. Ce vote négatif contrevient aux conditions de poursuite du projet IDEX énoncées dans un courrier du mois de juin 2020 et ne permet plus au site d'atteindre son objectif.

Par conséquent, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comme le Secrétaire général pour l'investissement annoncent aujourd'hui que, compte tenu de ce vote qui émane de l'un des quatre établissements porteurs de l'initiative, l>IDEX est immédiatement et définitivement arrêtée.

Ils regrettent vivement que l'Etat soit amené à prendre cette décision qui met un terme à un projet pourtant très structurant pour les territoires lyonnais et stéphanois et qui aurait renforcé leur ancrage régional, leur impact socio-économique et leur visibilité à l'international.

Ils espèrent toutefois qu'à l'avenir et dans le cadre d'une autre procédure que celle des initiatives d'excellence, les établissements lyonnais et stéphanois sauront trouver une autre manière de faire reconnaître et valoriser le potentiel académique et scientifique exceptionnel qui est le leur.

## **Contacts presse**

**Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

**Secrétariat communication et presse**

Tel : 01 55 55 84 24

[secretariat.communication@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@recherche.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement**

Tel : 01 42 75 64 58

[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)